



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOMENER

SO.NA.LOM. **SONALOM** (Loi 1901)

10 rue du Stole - 56270 PLOEMEUR

Tél : 02 97 82 92 04 le samedi de 10 h 00 à 12 h 30

E-mail: sonalom@sonalom.org

Site internet : www.sonalom.org

N° SIRET 794 587 238 00013

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 juin 2018

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 07 mai 2018
- 2 - Sortie île d'Arz
- 3 - Point sur l'Abordage
- 4 - Compte-rendu du CD56 à Penestin
- 5 - Sortie 2019
- 6 - Agenda FNPP 2019
- 7 - Formation pêche juillet et août 2018
- 8 - Bilan formation crêpes
- 9 - questions diverses adhérents
- 10 - Questions diverses membres du Conseil d'Administration
- 11 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Présents : Marlène BASSERY, Françoise BERTIN, Bernard COURBARIAUX,
Jean-Louis DEKEYSTE, Jean-Michel GODIGNON, Gilbert HOUARNER, Jean-Pierre LE HIR,
Bernard MOREAU, Bernard MOULIN.

Absents excusés : Bernard BASSERY, Alain HUET.

Absents : Françoise DINE, Pascal LE CORRE, Daniel LEMAIRE, André TREBUCHET.

<< << << << << << << << << << << << >> >> >> >> >> >> >> >> >> >>

Le Président ouvre la séance à 17 h 00.

1 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 07 mai 2018

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 07/05/2018 est approuvé à l'unanimité.

2 - Sortie île d'Arz

Il y a 17 inscrits. Dommage que nous ne soyons pas 20 car nous aurions obtenu le tarif groupe pour le bateau-bus.

Le départ de Vannes est à 10 h 15 et le retour à 17 h 15. Les inscrits ont rendez-vous à la SONALOM à 08 h 30 pour le covoiturage.

3 - Point sur l'Abordage

Toutes les démarches administratives auprès de la mairie sont faites.

A ce jour nous avons 4 particuliers inscrits et 1 professionnel. Nous allons demander à Maryana LE HIR de diffuser l'information du Troc et Puces sur la page Facebook afin de multiplier les partages.

- Nous allons acheter du papier de couleur jaune format A3 et A4 afin de confectionner des affiches très visibles.
- Nous décidons de 30 affiches A4 et 10 affiches A3 qui seront installées 7 jours avant la manifestation et selon la "charte de bon usage" transmise par la Mairie sous peine de constat d'infraction et verbalisation ...

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide pour l'année prochaine de faire payer l'entrée 1 €, comme cela est pratiqué par la majorité des « Troc et Puces ».

4 - Compte-rendu du CD56 à Penestin

Bernard COURBARIAUX fait un petit résumé de la réunion du CD56 qui s'est tenue à Penestin le 16/06/2018 qui elle-même n'était pas très fournie car beaucoup d'absents à cette réunion.

A Penestin on pratique la pêche au thon. L'association de pêche concernée va déléguer quelqu'un pour récupérer 8 bagues.

La SONALOM s'est acquittée de sa cotisation au CD56 100 €.

Le problème des panneaux d'affichage des tailles des prises a été abordé par la SONALOM

Un compte-rendu de réunion nous parviendra prochainement.

La prochaine réunion se tiendra à Plouhinec le 29/09/2018.

5 - Sortie 2019

Une journée à la ferme chez « Marie Guerzaille » à Saint Caradec (22) a commencé à être étudiée. Or il n'y a plus de disponibilité pour 2019. Le Conseil d'Administration valide la sortie mais pour 2020 et propose que ce soit entre le 1^{er} et 10 avril 2020 (avant la pleine période de pêche ou de départ en vacances) sachant que les spectacles ont lieu d'avril à octobre.

Nous souhaiterions que cette sortie intéresse 40 à 50 personnes d'une part pour un moment convivial et d'autre part pour faciliter la réservation d'un autobus (plutôt que du covoiturage) et avoir un prix de groupe. Le coût total de cette sortie devrait être d'environ 60 € par personne ce qui comprend : le transport A/R, l'accueil autour d'un café, le spectacle, le déjeuner à la ferme, une promenade digestive, à nouveau un spectacle et un café de départ.

Pour les curieux déjà intéressés voir l'adresse <http://www.spectacle-marie-guerzaille.com/>

Nous allons vous adresser un mail afin de connaître votre intention et de préparer cette sortie qui rencontre un franc succès compte-tenu du délai de réservation. Parlez-en à vos amis. C'est l'occasion de passer une agréable journée.

6 - Agenda FNPP 2019

Le Conseil d'Administration est d'accord pour l'achat d'un agenda afin d'en voir le contenu, la présentation, et qui serait intéressé ... avant d'en commander une quantité plus importante compte-tenu du coût.

7 - Formation pêche juillet et août 2018

Bernard COURBARIAUX a assisté à la réunion avec le service jeunesse de Ploemeur qui souhaiterait, comme chaque année, que nous organisions une journée « montage de canne à pêche le matin et mise en pratique de la pêche l'après-midi » en juillet et la même chose en Aout.

Pour juillet : le 23 ou le 24 de 10 h 00 à 16 h 00 pour un groupe de 12 enfants de 8 à 12 ans
Pour août : le 21 ou 22 de 10 h 00 à 16 h 00 pour un groupe de 12 enfants de 8 à 12 ans.

L'ensemble des cannes à pêche ont été remises en état par la mairie.
Il y aura 2 animateurs accompagnants lors des 2 journées.

Par contre, nous devons trouver des animateurs SONALOM pour remplacer ceux qui s'en occupaient les années précédentes (Marc LOILLIER, Jean-Pierre LANCO et Louis RECH). Un mail va être envoyé à tous les adhérents. Une confirmation rapide doit être faite au service jeunesse de Ploemeur.

8 - Bilan formation crêpes

Nous avons innové cette année en créant 3 ateliers crêpes. Bravo aux 25 participants qui ont pu réaliser des belles crêpes rondes, ovales ou dentelles sous la houlette des deux formateurs expérimentés, Maryalice LE NAOUR et Isaïe TONNERRE que nous remercions pour leur implication, disponibilité et bonne humeur.

Globalement tout le monde a été satisfait. L'expérience sera renouvelée l'année prochaine, néanmoins un coordinateur sera nommé pour un meilleur équilibre du temps de pratique de chacun.

9 - questions diverses adhérents

Aucune question

10 - Questions diverses membres du Conseil d'Administration

- **Polos et Teeshirts.** Ils seront prêts le 20 juin. Le Président ira les chercher.
- **Forum des associations :** La secrétaire fait un petit résumé de la réunion qui a eu lieu le 07/06 à laquelle elle a assisté. Le Forum aura lieu le 01/09/2018 à l'OCEANIS de Ploemeur de 10 h 00 à 19 h 00 en continu. Les demandes d'inscriptions vont bientôt nous parvenir par mail. Elles devront être remplies et retournées très rapidement car il n'y a que 60 emplacements possible. Le plan des stands nous parviendra par mail le jeudi qui précède vers 14 h 00. Les stands pourront être installés le vendredi après-midi de 14 h 00 à 20 h 00 et éventuellement terminé le samedi matin de 08 h 00 à 10 h 00 ainsi que l'installation des stands extérieurs. Deux badges seront fournis par association. Le démontage des stands se fera à 19 h 00. La buvette est d'ores et déjà attribuée à Ploemeur Jeunesse qui reversera comme l'année précédente la totalité de la recette. A ce propos Philippe LE GLEUT précise qu'en cas de plusieurs candidatures pour la buvette, ce critère sera dorénavant pris

en compte. Philippe LE GLEUT fait aussi appel aux bénévoles pour aider au montage du grand chapiteau repas. Le repas sera assuré comme l'année précédente par JACKY POULET (coût 11 € boisson comprise).

- **Robinet.** Le Conseil d'Administration est d'accord pour l'achat d'un robinet afin de remplacer celui de l'évier du local qui est cassé et procure des sensations pluvieuses.
- **Barnums :** Ils ne sont pas encore réparés (!!!) mais sont utilisables. Le Conseil d'Administration donne son accord pour les prêter à titre gratuit à Maryana LE HIR qui en a fait la demande pour son établissement (si la mairie ne les lui en fournit pas) compte tenu des services et prestations qu'elle offre à la SONALOM.
- **Repas de remerciements :** Il est suggéré par le président qu'un repas soit organisé pour les membres du Conseil d'Administration qui s'investissent pour faire fonctionner au mieux l'association. Accord du CA.

11 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Prochaine réunion du Conseil d'Administration dont le sujet principal sera l'Abordage aura lieu le **09 juillet 2018 à 17 h 00.**

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY

LE PRESIDENT
Bernard COURBARIAUX

